



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

AVIS DE RÉUNION PUBLIQUE DU PROJET ÉOLIEN DE DARCEY ET CORPOYER-LA-CHAPELLE

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter un parc de 8 éoliennes de 206 mètres de hauteur sur le territoire des communes de Darcey et Corpoyer la Chapelle (21), une réunion publique aura lieu

**le 23 avril 2018 à partir de 19 heures,
à la salle polyvalente de Darcey.**

Cette réunion, animée par M. Georges LECLERCQ, président de la commission d'enquête, permettra au public d'exprimer son avis et d'échanger avec le représentant de la société d'exploitation du parc éolien IRIS, maître d'ouvrage.